



Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/France-Golfech-contournement>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Golfech : Indisponibilité partielle du circuit de contournement de la turbine à l'atmosphère**

3 février 2013

France : Golfech : Indisponibilité partielle du circuit de contournement de la turbine à l'atmosphère

Entre le 19 janvier et le 3 février 2013, le mauvais réglage du système de régulation d'une vanne du circuit secondaire du réacteur n° 1 du centre nucléaire de production d'électricité de Golfech a entraîné l'indisponibilité partielle du circuit de contournement de la turbine à l'atmosphère.

Le circuit de contournement de la turbine à l'atmosphère a pour rôle d'évacuer la vapeur produite dans le circuit secondaire vers l'atmosphère, dans certaines phases d'exploitation normales du réacteur et dans certaines situations accidentelles, au cours desquelles il permet de limiter la pression dans le circuit secondaire et de contrôler le refroidissement du circuit primaire.

Le 19 janvier 2013, au cours d'une opération de maintenance, les intervenants ont détecté une différence de réglage entre le régulateur de commande d'une des vannes du circuit de contournement de la turbine à l'atmosphère et celui des trois autres vannes similaires. Ce régulateur de commande permet, en fonction de la pression mesurée dans le circuit secondaire, de déterminer le niveau d'ouverture de la vanne auquel il est associé.

Le 2 février 2013, après avoir effectué une analyse approfondie de cette différence de réglage, l'exploitant a conclu que cet écart pouvait, dans certains cas, avoir un impact sur le temps de réaction de la vanne du circuit de contournement de la turbine à l'atmosphère. Conformément aux règles générales d'exploitation, il a donc déclaré à l'ASN un événement significatif relatif à cette vanne. Toutefois, l'exploitant a précisé, qu'au vu des essais réalisés a posteriori, la vanne aurait été dans la capacité d'assurer sa fonction.

Le 3 février 2013, l'exploitant a décidé de remplacer, à titre de précaution, le régulateur de commande. L'origine de l'écart de réglage n'a, à l'heure actuelle, pas été identifiée par EDF.

Du fait de la capacité de la vanne du circuit de contournement de la turbine à l'atmosphère à assurer sa fonction, cet événement n'a eu de conséquence réelle ni sur la sûreté de l'installation, ni sur la

sécurité du personnel, ni sur l'environnement. Toutefois, compte tenu du non respect des règles générales d'exploitation et de la détection tardive de l'événement, il a été classé au niveau 1 de l'échelle internationale des événements nucléaires INES.

<https://www.asn.fr/Controler/Actualites-du-controle/Avis-d-incidents-des-installations-nucleaires/Indisponibilite-partielle-du-circuit-de-contournement-de-la-turbine-a-l-atmosphere>